
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 21 SEPT 2020

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 20.0678 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Contrôleurs d'Education Féminine, session 2020.

Ce sont :

CONTRÔLEURS D'ÉDUCATION FÉMININE

ADMISSIBLES

N°	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	RECEPISSE	DATE NAISS.
1	DABIRE LIENKUN HERMANN	327800	1026_8917_2469_6513	01/01/84
2	KABRE TENE	327802	2610_0928_0412_2815	05/10/91
3	SAWADOGO OUSMANE	327810	1026_5973_4736_8359	31/12/91
4	SOME YANG EDOUARD	105361	1026_8697_8405_4819	31/12/81
5	ZONGO FÉLICITÉ	327795	2610_7465_9607_2540	31/12/92

Arrêté la présente liste à 5 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leurs dossiers physiques conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard dix (10) jours ouvrables après la publication du résultat d'admissibilité à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de tutelle du candidat.

Pour le Ministre et par délégation,
Le Secrétaire Général



Souleymane LENGANE
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon